

## Questions au Feuilleton

2.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Boyer River					13, 140
Tallerec					300
Driftpile	3, 340	5, 245	24, 262	70, 935	22, 279
Duncan	—	—	2, 880	2, 725	3, 922
Sawridge	—	160	12, 000	13, 500	20, 000
Sturgeon Lake	65, 879	136, 735	231, 140	336, 449	309,097
Sucker Creek	3, 900	17, 875	27, 425	3, 788	4, 305
Swan River	1, 350	450	—	—	231
Bigstone	8, 705	13, 010	28, 891	50, 630	25, 328
Whitefish Lake	5, 400	2, 345	9, 535	14, 162	13, 381
Horse Lakes	1, 290	460	4, 063	3, 081	—
Grouard					100
Cri Chipewyan	3, 650	195, 033	226, 957	150, 536	170, 725
Saddle Lake	522, 657	629, 768	210, 905	451, 394	213, 301
Kecheewin	109, 517	241, 016	315, 997	418, 053	185, 914
Beaver Lake	34, 900	81, 342	81, 260	81, 413	55, 763
Frog Lake	2, 020	3, 100	5, 000	113, 521	62, 773
Cold Lake	4, 000	4, 245	14, 685	114, 704	169, 373
Janvier	6, 540	7, 540	8, 000	6, 000	8, 677
Fort McKay				2, 283	
Heart Lake		756	2, 871	2, 677	7, 820

De plus, les trois bandes ci-après ont reçu une aide financière à justifier dans le cadre du programme de financement de la recherche sur les droits et les traités indiens:

Blood	\$20, 000
Peigan	10, 000
Samson	20, 000

3. Les allocations varient en fonction de la population et de l'isolement. Les frais administratifs directs des bandes qui mettent en œuvre des programmes gouvernementaux varient selon l'importance des programmes. De la même façon, les frais généraux d'administration varient en fonction du nombre de programmes administrés par la bande.

En ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale: 1. Sans objet.

2. Aucune.

3. Oui, le cas pourrait se produire si une réserve indienne se trouvait dans les limites d'une région désignée aux fins de recevoir de l'aide sous forme de subventions au développement et si la bande indienne elle-même, détenant des intérêts dans une société, présentait une demande de subvention.

#### LES EXPORTATIONS DE PRODUITS LIÉS À LA TECHNOLOGIE OcéANIQUE

##### Question n° 1330—M. Forrestall:

1. a) Depuis 1968, quelle valeur ont représentée annuellement les produits d'exportation du Canada liés à la technologie océanique, des points de vue physique ou intellectuel, b) quelle a été la valeur estimative de ces produits en 1974?

2. Pour les cinq prochaines années, quels objectifs, s'il en est, ont été fixés, outre l'intention de «stimuler l'expansion et la participation de l'industrie canadienne afin de s'assurer que le Canada contrôle les éléments industriels et technologiques essentiels à l'exploitation de ses ressources sous-marines», annoncée le 12 juillet 1973 dans «La nouvelle politique océanique» du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. a) Les chiffres suivants représentent les exportations de l'industrie océanique qui se compose de fournisseurs d'équipement et

de services destinés aux travaux scientifiques en mer, à l'exploration et à l'exploitation des ressources sous-marines non renouvelables. Il s'agit d'estimations très approximatives basées sur la documentation du ministère.

Année	Exportations (en millions de \$)
1968	1.5
1969	1.2
1970	1.5
1971	2.0
1972	8.0
1973	37.0
b) 1974	55.0

2. Le ministère de l'Industrie et du Commerce rédige actuellement des propositions visant l'expansion et le soutien de l'industrie océanique canadienne. Les principaux objectifs de ces propositions seront de stimuler la recherche et le développement dans le domaine de la technologie océanique au Canada, la production efficace de produits connexes à l'exploitation sous-marine capables de soutenir la concurrence internationale, la mise sur pied d'entreprises de services compétitives au plan international, un degré accru de propriété et de contrôle canadiens, l'expansion régionale des activités industrielles et l'accroissement du nombre des compétences professionnelles et techniques dans les sciences de la mer.

#### L'ÉQUIPEMENT POSTAL

##### Question n° 1939—M. Reynolds:

1. Le 8 février 1974, a-t-on accordé un contrat sous-traité au montant de 3.3 millions de dollars à C.A.E. Electronics Limited de Ville Saint-Laurent (Québec) en vue de la fourniture d'équipement postal?

2. A-t-on fait un appel d'offres à cet égard?

3. Quels sont les nom et offre des autres sociétés ayant soumissionné?